

Établissement du certificat de décès par l'infirmier

Financement : **FIF PL**



Format

Classe virtuelle



Durée

12h
(sur 2 jours)



Public

IDEL



Pré-requis

Être infirmier DE
depuis au moins 3 ans

Objectifs pédagogiques :

En fin de parcours, les IDEL ayant suivi ce programme seront capables de :

- Expliquer le contexte médico-épidémiologique de la mortalité en France.
- Expliquer les aspects réglementaires, juridiques et médico-légaux encadrant l'établissement du certificat de décès.
- Évaluer la conformité d'une situation clinique au regard des critères légaux d'éligibilité à la certification de décès par un infirmier
- Citer les signes clinique de mort réelle et les possibles éléments d'orientation diagnostique associés.
- Maîtriser les étapes administratives de la rédaction d'un certificat de décès conformément aux recommandations réglementaires, y compris via l'application CertDC.
- Appliquer les connaissances acquises en les contextualisant par des études de cas.

Déroulé pédagogique :



Formation de 12H en classe virtuelle
2 jours de formation (8h + 4h)

JOUR 1

8H

9h-18h (avec 1h de pause)

Questionnaire pré-formation

- 1.Module administratif et juridique : cadre réglementaire
- 2.Module administratif et juridique : enjeux et responsabilités
- 3.Module administratif et juridique : enjeux éthiques et relation aux familles
- 4.Module statistiques sur les causes de décès et la mortalité en France
- 5.Etudes de cas

JOUR 2

4H

9h-13h

- 6.Module administratif et juridique : Documents à remplir
 - 7.Module système d'information et application CertDC
 - 8.Etudes de cas
- Questionnaire post-formation